



AVIS PUBLIC

DEMANDES D'AUTORISATION D'USAGES CONDITIONNELS

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procèdera à l'étude de demandes d'autorisation d'usages conditionnels, lors de la séance ordinaire du 4 juin 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie.

La demande présentée par *le Groupe Evex* a pour but d'aménager, sur les terrains situés aux 538, 540 et 560 rue Notre-Dame, un projet intégré d'habitations comportant un total de 46 logements.

La demande présentée par *le Groupe Evex* a pour but d'aménager, sur les lots 2 637 037, 3 161 396, 3 161 397 et 4 758 840, situés à la jonction entre la terrasse Turnbull et la rue Notre-Dame, un projet intégré d'habitations comportant un total de 84 logements.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à ces demandes, lors de la séance du conseil municipal, le 4 juin 2018.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 16^e jour du mois de mai deux mille dix-huit.

Madeleine Barbeau, OMA
Greffière